

Installé au cœur du Grand Hôpital de l'Est Francilien
site de Marne-la-Vallée,
à proximité du service de Pédiatrie,

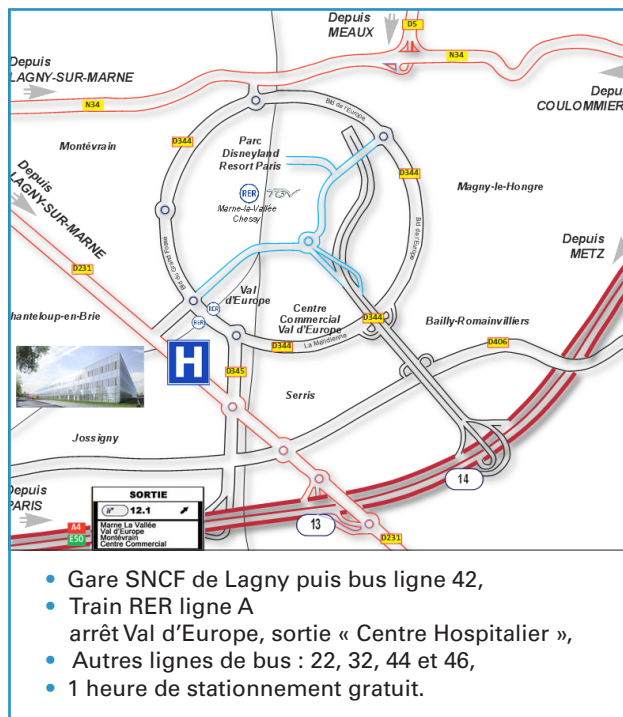


***l'UNITED est un centre d'évaluation
et de diagnostic des situations complexes
chez les enfants de 18 mois à 18 ans
présentant ou susceptibles de présenter
un Trouble du Spectre Autistique (TSA ou TED).***

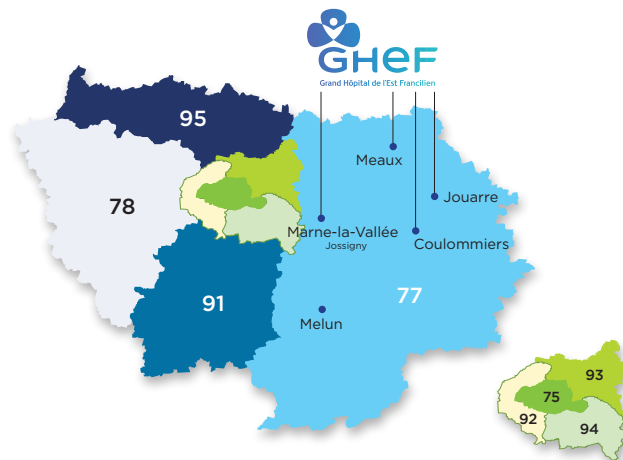
*Il est conventionné avec
le Centre de Ressources Autisme
d'Ile-de-France (CRAIF),
et travaille en partenariat avec les
Plateformes Diagnostic de Proximité (PADP).*

Plan d'accès

UNITED - 2-4 Cours de la Gondoire - 77600 Jossigny



DIRCOM GHEF - Janvier 2020 - Crédit photos : ©GHEF



SITE de MEAUX (siège social) : 6-8 rue Saint-Fiacre - BP 218 - 77104 Meaux cedex
SITE de MARNE-LA-VALLÉE : 2-4 Cours de la Gondoire - 77600 Jossigny
SITE de COULOMMIERS : 4 rue Gabriel Péri - 77527 Coulommiers cedex
SITE de JOUARRE : 18 rue Petit Huet - 77264 Jouarre cedex

UNITED

Centre de diagnostic
et d'évaluation des
TED/TSA



Pôle Femme et enfant

Site de Marne-la-Vallée

CONSULTATION PÉDOPSYCHIATRIQUE

2^{ème} étage, ascenseur C

CONSULTATION NEUROPÉDIATRIQUE

RDC, Consultation de Pédiatrie (accueil fauteuils verts),
se rendre directement à la consultation sans passer par
les admissions.

Secrétariat ouvert de 13h à 16h

tel. : 01 61 10 65 72

mail : unitedpedopsy.mlv@ghef.fr

Pour qui ?

- Pour les enfants et les adolescents de 18 mois à 18 ans, susceptibles de présenter un TSA/TED.
- De l'ensemble de l'Ile-de-France et plus particulièrement de la Seine-et-Marne.
- Être adressé par un médecin spécialiste (psychiatres, neuropédiatres, pédiatres, etc.) ou un psychologue spécialisé.



L'UNITED n'intervient pas en première intention ; la démarche diagnostique ne relève pas immédiatement du centre diagnostic selon les recommandations HAS du 18/02/2018.

L'adressage vers le centre diagnostic se réalise lorsque le processus diagnostique est débuté, et que les professionnels entourant l'enfant et la famille se questionnent face aux troubles présentés, l'UNITED proposant alors un appui vis-à-vis de l'évaluation fonctionnelle et des questionnements diagnostics.

Comment ?

La première demande est effectuée par la famille, auprès du secrétariat par téléphone, demande soutenue par un courrier du médecin/psychologue « adresseur ».

Un document est alors adressé à la famille par courrier afin de recueillir les éléments cliniques amenant la demande, ainsi que l'ensemble des bilans déjà réalisés.

Une première consultation est ensuite organisée en présence d'un médecin de l'unité et d'un professionnel de l'équipe multidisciplinaire.

Cette première consultation

permet de retracer l'histoire du développement de l'enfant, de réaliser une première évaluation clinique, et de mettre en perspective ces éléments avec les bilans précédemment réalisés.

Au terme de cette consultation, il est décidé ou non de la nécessité d'un éventuel bilan, et de son délai de réalisation.

Dans le cas où celui-ci ne serait pas effectif, la famille est ré-adressée au besoin vers les professionnels compétents pour la mise en œuvre de la prise en charge de leur enfant.

Une consultation neuropédiatrique, permettant le bilan d'éventuelles causes et/ou comorbidités somatiques et/ou génétiques, peut-être proposée (si celle-ci n'a pas pu encore être réalisée). Elle se réalise séparément du processus diagnostique.

La réalisation du bilan et de l'évaluation fonctionnelle s'effectue au cours d'observations cliniques de l'enfant seul ou en groupe. Celles-ci ont lieu en ambulatoire et se répartissent sur une période de plusieurs semaines. Les parents sont également reçus en entretien.

Des réunions de synthèse avec les professionnels prenant en charge l'enfant peuvent être réalisées sur demande des équipes.



La restitution des résultats du bilan

est réalisée oralement au cours d'un entretien médical en présence des deux parents. Le compte rendu écrit des observations est transmis à cette occasion.